

LA LECTURE PUBLIQUE

7 000 bibliothèques - 9 000 points d'accès au livre.

Chiffres 2014 issus la synthèse nationale, réalisée par le Ministère de la Culture et de la communication¹

89 % des Français résident dans une collectivité offrant l'accès à au moins un lieu de lecture.

20 % se classent au niveau 1 (ADBDP)

29 % des bibliothèques appartiennent au niveau 2



Surface moyenne de **0,06 m² par habitant**



Le temps d'ouverture moyen : **14 heures** hebdomadaires.



L'indicateur des horaires d'ouverture est sensible à des variations liées aux tailles des réseaux de bibliothèques et de collectivités. Dans les collectivités de 20 000 habitants et plus, le nombre moyen d'heures d'ouverture hebdomadaire avoisine **30 heures**.



17 % sont des inscrits actifs

La fréquentation : nombre d'entrées en bibliothèque pour 100 habitants 217

¹ [<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Observatoire-de-la-lecture-publique>]

Evolution des inscrits en bibliothèques selon *l'Enquête sur les pratiques culturelles des Français (MCC)*

1973	1981	1988	1997	2008
13%	14%	16%	20%	18%



Collection 2,6 livres par habitant

**57% disposent d'une discothèque –
43 % d'une vidéothèque**

5 documents sont prêtés par habitant



Action culturelle

80 % ont organisé des expositions, des séances d'heure du conte. 75 % proposent des conférences, rencontres et lectures.

Acquisitions



13 livres sont achetés par hbt - Le budget documentaire est environ de 260€ pour 100 habitants en moyenne.

Le document sur support (livres, CD, DVD, presse) reste largement dominant. -20 % ont acquis des ressources numériques en 2014.